COMMUNE DE St Paul Lès Romans

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE

ST PAUL LES ROMANS 2025 – 2028

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de la Drôme

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Edito

Dans notre village, l'éducation de nos enfants est une de nos priorités.

Le projet éducatif de territoire (PEDT) que nous renouvelons aujourd'hui et une initiative collective qui rassemble tous les acteurs de notre communauté : les écoles, les parents, les enfants, les animateurs, les associations et la municipalité.

Notre objectif est clair : offrir à chaque enfant un environnement serein, stimulant et solidaire, pour qu'il puisse grandir et s'épanouir pleinement.
A travers des projets variés, nous souhaitons renforcer le lien avec la scolarité, les activités périscolaires et la citoyenneté, pour sensibiliser nos enfants aux valeurs du respect, de la responsabilité, de la solidarité et du vivre ensemble.

Ce PEDT vise aussi à favoriser la participation des parents, à encourager l'engagement citoyen et à créer un cadre ou chaque enfant se sent accueilli, écouté et valorisé.
La réussite de cette démarche repose sur notre capacité à travailler ensemble, avec ambition mais aussi simplicité, pour construire un avenir porteur d'espoir et de réussite pour tous.

Comme le disait Jean Jaurès : « L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on peut utiliser pour changer le monde ».
C'est en unissant nos forces et en partageant cette conviction que nous ferons de notre village un lieu où l'éducation, la citoyenneté et la solidarité feront grandir nos enfants dans la confiance et le respect.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui s'investissent chaque jour pour nos enfants : les enseignantes, la directrice du périscolaire, les animateurs, l'association des parents d'élèves, la bibliotheque et les parents.
C'est grâce à votre engagement que nous pouvons bâtir un avenir meilleur, ou chaque enfant trouve sa place et s'épanouit pleinement,

Ensemble, poursuivons dans cette dynamique pour faire de notre village un lieu où l'éducation, la citoyenneté et la convivialité grandissent chaque jour.

Emmanuelle Martinez
Adjointe aux affaires scolaires

Comité de pilotage

- **Composition du Comité de Pilotage (COPIL) :**

  Mairie : Le Maire, l'Adjointe aux affaires scolaires et la directrice services scolaires et périscolaires

  Écoles : Les directeurs d'écoles (Maternelle et Élémentaire) et les enseignants

  Représentants des Parents d'élèves : Représentants des parents d'élèves élus chaque année dans les écoles

  Association des parents d'élèves : Président et Autres membres de l'association

- **Rôle du Comité de pilotage :**

  - ✓ Lieu de rencontre, d'échanges et de communication entre les différents partenaires éducatifs
  - ✓ Identifier et analyser les besoins
  - ✓ Définir les grands axes et les objectifs du PEDT
  - ✓ Valider et suivre les actions
  - ✓ Veiller à sa bonne mise en œuvre
  - ✓ Évaluer et faire évoluer le projet tout au long de la durée du PEDT

- **Modalité de pilotage** :

  - ✓ Le comité de pilotage se réunit une fois par an et plus selon les besoins. La présence de l'ensemble des membres du COPIL est la condition nécessaire au principe d'éducation partagée.

- **Partenaires institutionnels :**

  - ✓ La Communauté d'agglomération : Valence Romans Agglo
  - ✓ La Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme – CAF 26
  - ✓ La Direction Départementale de la Cohésion Sociale de Valence- DDCS
  - ✓ La Direction des services départementaux de l'éducation nationale – DSDE

- **Partenaires associatifs :**

  - ✓ Association des Parents d'élèves (APE), bibliothèque communale et autres partenaires potentiels (associations culturelles et sportives ainsi que les collectivités limitrophes, etc.)

Saint-Paul-lès-Romans

La commune de St Paul les romans est délimité par le département de l'Isère. Située sur la rive droite de l'Isère et en amont de Romans sur Isère. Commune péri-urbaine entourée de vastes terres agricoles ouvertes sur le Vercors. Sa démographie ne cesse d'augmenter, sa population est de 1893 habitants au recensement de 2021.

Le tissu associatif de la commune est dynamique il est composé de dix-neuf associations : culturelles, sportives et festives auquel des partenariats existent déjà avec le service scolaire et périscolaire. La diversité des associations de la commune permet aux enfants d'avoir un large choix d'activités et de participer à leurs évènements

Le contexte géographique du service scolaire et périscolaire est excentré des axes routiers. Situé dans un cadre verdoyant et composé d'infrastructures sportives et de jeux pour enfant favorisant un cadre sécurisant et des échanges entre les familles.

Le groupe scolaire Guy ODEYER, est composé d'une école maternelle de trois classes et d'une école élémentaire de cinq classes.

Les accueils périscolaires sont implantés dans chaque école mais disposent d'un accès commun par les cours favorisant les échanges. Le service de restauration est à proximité des écoles par un chemin d'accès non routier.

La commune dispose d'une bibliothèque associative installée au sein de l'école maternelle. La commune emploie, un animateur sportif et un animateur culturel (bibliothécaire) qui intervient dans les écoles et aux accueils périscolaires.

Les classes élémentaires disposent chacune de deux créneaux sportifs tout au long de l'année ainsi que des ateliers sportifs tous les soirs en périscolaire.

Les deux écoles bénéficient d'un animateur culturel (bibliothécaire) pour monter des projets et permettre du prêt de livres.

Articulation des différents temps

- **<u>Schéma des différents temps Scolaire et périscolaire sur quatre jours d'école du lundi au vendredi</u>**.

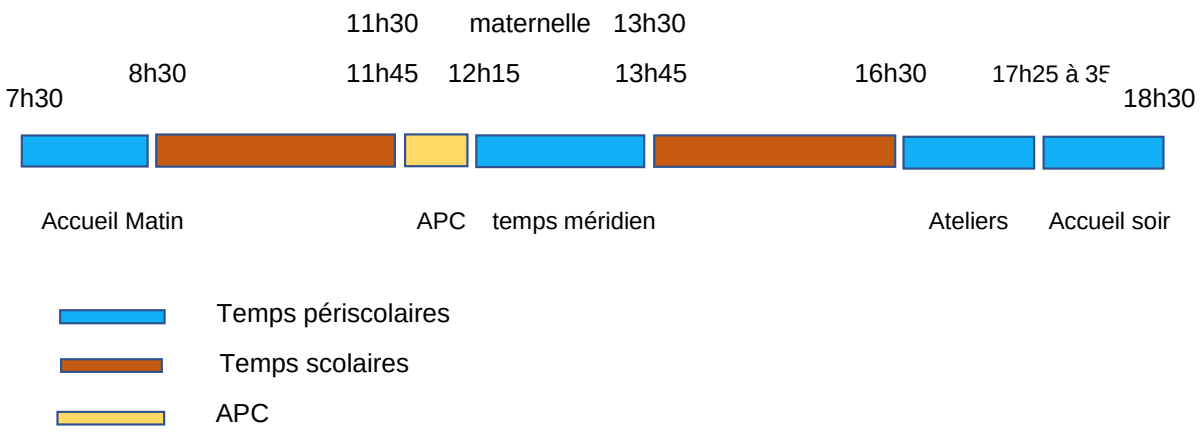

- **Service extrascolaire et plan mercredi :**

  - ✓ La commune ne dispose pas de plan mercredi. Une entente avec la commune de chatillon St Jean pour les accueils extrascolaires et plan mercredi est en place depuis septembre 2024.
  - ✓ Les enfants de St Paul Les Romans bénéficient des mêmes tarifs et modes d'inscriptions que les chatillonnais. La commune de St Paul Les Romans s'engage à prendre en charge les frais de fonctionnement au prorata du nombre d'enfants St Paulois inscrits.

Fréquentation

Effectifs scolaires 2025-2026

Maternelle 55 enfants scolarisés pour la rentrée

Elémentaire 119 enfants scolarisés pour la rentrée

Temps périscolaires

Moyenne des fréquentations par prestations 2024-2025	Moins de six ans	Plus e six ans
Matin	5	15
Restauration	50	90
Accueil après 16h30	13	15
Etudes	-	8/séances
Sport	-	10 à 15 par séances
Accueil après 17h30	6	8

Modalités d'accueils

Inscription

Le dossier d'inscription doit être rempli pour chaque nouvelle année scolaire. L'inscription, aux services périscolaires, peut se faire à tout moment dans l'année. L'inscription, peut-être soit régulière soit occasionnelle. L'inscription ne rend pas obligatoire la fréquentation du service.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous auprès de la directrice suivant le planning prévu courant mai/juin de l'année en cours et sera affiché sur le panneau extérieur du service périscolaire. Un mail composé du dossier d'inscription sera envoyé aux familles.

Fonctionnement

Accueils périscolaires maternelle

Accueil du matin : Les enfants inscrits en maternelle sont accueillis dans les locaux de la maternelle. Les parents sont tenus d'accompagner leur(s) enfants au sein des locaux et de le confier à un membre de l'équipe de l'accueil périscolaire. L'arrivée est échelonnée de 7h30 jusqu'à l'heure de

début de l'école. Ce temps est dédié à l'échange d'informations avec les familles sur l'enfant. Des jeux libres sont proposés aux enfants.

Restaurant scolaire : Les enfants se rendent au restaurant encadrés par des équipes diplômées en empruntant le chemin qui sépare les écoles au restaurant. Les enfants sont répartis en fonction des effectifs en 1 ou 2 services. Les maternelles et les élémentaires sont séparés par deux salles bien distinctes mais communicantes. Les enfants ont l'obligation de passer au lavage des mains avant le repas pour des raisons d'hygiène. Les enfants du deuxième service restent dans l'enceinte de l'école et participent à un temps libre ou d'atelier. Les enfants déjeunent en une heure environ suivant la composition du menu proposé.

Temps d'Atelier/ Détente : A 16h30 les enfants de maternelle prennent une collation dans la salle d'accueil au sein de la maternelle, ou dehors. Ils participent à des ateliers jusqu'à 17h30.Les animateurs proposent des ateliers d'animations, les enfants sont libres d'y participer ou pas.

L'ouverture après les ateliers se fait de 17h25 à 17h35.

Projets d'animations **:** Ils sont réalisés par l'équipe d'animation chaque début d'année scolaire et consultables sur demande ainsi que le projet pédagogique des temps périscolaires.

Accueil du soir **:** Les enfants inscrits en maternelle sont accueillis dans les locaux de la maternelle. Les parents sont tenus de récupérer leurs (s) enfants au sein des locaux. La sortie est échelonnée de 17h30 jusqu'à 18h30. Ce temps est dédié à l'échange d'informations avec les familles sur l'enfant. Des jeux libres sont proposés aux enfants.

Accueils périscolaires élémentaire

Accueil du matin : Accueil du matin : Les enfants inscrits en élémentaire sont accueillis dans les locaux de l'élémentaire. Les parents sont tenus d'accompagner leur(s) enfants au sein des locaux et de le confier à un membre de l'équipe de l'accueil périscolaire. L'arrivée est échelonnée de 7h30 jusqu'à l'heure de début de l'école. Ce temps est dédié à l'échange d'informations avec les familles sur l'enfant. Des jeux libres sont proposés aux enfants.

Restaurant scolaire : Les enfants disposent des différents lieux de détentes du complexe sportif. Les animateurs sont à l'écoute des demandes des enfants, et mettent en place un temps récréatif avant ou après le repas.

Temps d'Atelier/détente : 16h30 à 17h30 avec gouter

Projets d'animations **:** A chaque périodes l'équipe d'animation établie un programme avec diverses animations. Les animateurs essaient de répondre à la demande de tous les enfants afin que chacun puisse partager un loisir, une passion, ou s'exprimer dans un domaine créatif ou sportif qu'il n'a pas l'occasion de faire en dehors du périscolaire.

Temps Etude/Sport : 16h30 les enfants des classes élémentaires goutent dans la salle d'accueil ou dehors, et participent à des ateliers comme suit jusqu'à 17h30.

Etude **: Lundi : CP/Ce2 - Mardi Ce1/Cm1 - Jeudi : Cm2**

Sport **: Lundi, mardi jeudi et vendredi**

Accueil du soir **:** Les enfants inscrits en élémentaire sont accueillis dans les locaux de l'élémentaire. Les parents sont tenus de récupérer leurs (s) enfants au sein des locaux. La sortie est échelonnée de 17h30 jusqu'à 18h30. Ce temps est dédié à l'échange d'informations avec les familles sur l'enfant. Des jeux libres sont proposés aux enfants.

Etat des lieux

- **Bilan du PEDT 2022-2025**

Le bilan a été effectué le 10 avril 2025. Le suivit du PEDT n'a pas été régulier du fait du changement de direction du service périscolaire.

- ✓ Pas de remise en question du fonctionnement de la semaine à quatre jours ainsi que des horaires d'école.
- ✓ Travail en deux groupes pour faire le bilan des objectifs et remise en commun et discussion autour des actions menées

Les participants : enseignants des écoles, élus, parents, association des parents d'élèves ont eu des difficultés à se rappeler des diverses actions.

Objectif 1 Mobiliser l'ensemble des acteurs :

- Projet sans écran est parti d'un constat sur le manque de concentration des enfants et un langage peu développé : sensibilisé parents, enfants et les équipes éducatives pour évaluer le temps passé.
- Très bonne mobilisation de tous les acteurs.
- La semaine sans écran à proposer une alternative.
- La conférence proposée était intéressante à mobiliser peu de parents, revoir la communication

Sujet à reprendre sous forme de piqure de rappelle

Les acteurs doivent être plus mobiliser autour des évènements festifs prévu pour les enfants prévus tout au long de l'année.

Une rencontre avec les associations a été menée pour construire un projet et intervenir sur les temps périscolaires qui n'a pas été concrétisé.

Des actions « cafés partagés » n'ont pas été fédératrices.

Objectif 2 Respect du rythme naturel d'apprentissage :

- Semaine à 4 jours rythme et besoin de l'enfant régulier.

Objectif 3 Permettre aux enfants d'accéder aux activités sportives, culturelles, artistiques et leur offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité :

- Intervenant sportif en école élémentaire plus deux séances par semaine ouvert sur deux jours fixes aux CM1 et Cm2 sur le temps périscolaire
- Le sport a été étendu en périscolaire du CP au CM2 sur les quatre jours de la semaine en favorisant la mixité d'âge

- Participation au téléthon avec diverses animations
- Lien avec l'intergénération par le biais de confection faites par les enfants
- Prêt livres sur le temps scolaire et projet périscolaire avec la bibliotheque
- Journée des jeux et olympiades
- Livret sur les émotions

Moments de partages appréciés et conviviaux à poursuivre et développer avec la participation de plus d'acteurs.

Objectif 4 Développer le potentiel de tous les enfants :

- Mise en place de l'étude surveillée pour les Cm1 et Cm2, étendue en 2024 du CP au CM2
- « Réflexion autour du harcèlement »

Améliorer la mixité des classes pour un travail en alternance avec les groupes et favoriser l'entraide et l'autonomie. Temps dédié trop court ½ heure, cela reste de l'accompagnement.

➢ Les actions à poursuivre en tenant compte des besoins

Continuité des études surveillées

Questionnement sur la pertinence de l'avoir élargie du cp au cm2

Faire un bilan avec les enseignants et les familles

Maintien d'effectif à 8 enfants

Modification des groupes de niveau comme suit : CP/CM1- CE1/CE2 et CM2

L'importance de reprendre un travail sur les écrans mais modifié.

Permettre à l'enfant de l'intéresser à ce qui l'entoure

L'emmener à découvrir d'autres loisirs, sujets

Se reconnecter sur la communication à l'autre.

Actualiser et retravailler le livret sur les écrans sous forme d'une action par an

Besoin de remobiliser les acteurs

Participer communément aux différents évènements, actions.

Créer du lien, et trouver d'autres moyens de communication

➢ Définition des objectifs du PEDT 2025-2028

Objectifs éducatifs

Apprendre à vivre ensemble :

- ✓ Favoriser les tolérances et l'inclusion avec ces paires, en collectivité, dans la vie quotidienne
- ✓ Favorise les liens intergénérationnels : intervenants, habitants, associations
- ✓ Aborder des sujets d'actualités liées à l'évolution et au phénomène de société : le Harcèlement, les réseaux sociaux, les écrans, le changement climatique, la violence…

Devenir citoyen :

- ✓ Droit et devoir du citoyen
- ✓ Aborder les thèmes de la solidarité, entraide, bénévolat
- ✓ Comprendre et vivre avec sont l'environnement pour un meilleur présent et avenir
- ✓ Favoriser les échanges

Elargir l'horizon de l'enfant :

- ✓ Permettre aux enfants d'accéder à la culture et aux loisirs en dehors du cadre familial
- ✓ Accès à la culture : Institutions bibliothèque, ludothèque…
- ✓ Accès aux loisirs : sportifs, artistiques, centre de loisirs…
- ✓ Favoriser la curiosité à travers des animations simples et éducatives.

Politique éducative de la commune

- ✓ Prendre en compte le milieu social de la population
- ✓ Permettre un accès aux loisirs aux plus grands nombre
- ✓ Proposer des tarifications accessibles
- ✓ Permettre aux services et associations de disposer de lieux de rencontres sportives, culturelles et festives
- ✓ Proposer des solutions de garde aux familles
- ✓ Proposer un service Periscolaire de qualité avec du personnel qualifié
- ✓ Professionnaliser les équipes dans divers domaines et en fonctions des besoins liés à la sécurité et bien-être de tous.
- ✓ Communiquer : Se rendre disponible, accessible : Propose des temps d'échanges formels et informels (réunion, repas). Rencontrer les familles lors des inscriptions et en fonction de la nécessité. Proposer différents moyens de communications.
- ✓ Donner de la visibilité aux familles : Apport d'informations par le journal de la commune, du livret d'accueil périscolaire…

Projection des actions 2025-2028

	Objectifs opérationnels	Collaborations	Actions
Ecole Maternelle	**1** Projet chant **2** Jeux en Education physique et sportive	Ecole élémentaire et périscolaire Avec les parents et l'école élémentaire	A définir A définir
Ecole Elémentaire	**1** Apprendre à vivre ensemble **2** Devenir Citoyen **3** Elargir l'horizon de l'enfant	-Enseignants en interne Protocole commun école périscolaire Bibliothèque	-Conseil coopératif d'élèves par semaine ou par quinzaine (formation des enseignants en 24-25) -Lutte contre le harcèlement -Définition des règles de vie à l'école -Opération « nettoyons la nature » Mise en place « école du dehors » Une fois par mois -Travail sur le tri des déchets à l'école plus intervention du Striad -Mise en place de projets - Projet annuel d'école culturel (artistique, culturel et sportif

Periscolaire	**1** Découvertes et initiations culturelles et artistiques	Participer aux évènements culturels de la commune ex : Chemin des artistes	Projet découverte des cultures à travers des ateliers dives avec l'a sociation Emmaüs une fois par semaine. Projets en fonction des envies des enfants sur l'art (Peinture, sculpture, street art…) Embellir son environnement, exposer…
	2 L'écriture et la lecture sous toutes ces formes	Enseignants, bibliotheque, association du 3eme âge	Participation à l'anniversaire de la bibliotheque. Intervention conteuses, Projet autour de thématiques, Conception d'affiches en fonction de la demande, jeux de sociétés,
	3 Mieux vivre dans notre environnement tout en le préservant	Familles, traiteur, école, associations.	Deux animations restauration par an sur une thématique, animations autour du petit déjeuner, sensibilisation des déchets et le compostage. Confection à base de récupérations. Explorer et comprendre son environnement proche à travers le climat, la nature, la population. Rencontres intergénérationnelles
	4 Participer à la vie de la commune	Téléthon, cérémonies, fêtes, APE, associations diverses	Participer à des animations en amont ou en présentiel ex : décorations, spectacle…
	5 citoyens	La municipalité, les élus	Participations à des évènements.
	6 Communication	Enseignants, familles, associations, APE, CHATIKIDS	Créer des espaces et temps d'échange informels sous différentes formes
Parents d' élèves	**1** Echange sur des thématiques sociétales	Parents, périscolaire.	Actions à définir
	2 Vivre ensemble /partages de savoir	Ecole et périscolaire	Temps d'échanges sur des thématiques et mise en pratique sur les temps scolaire et périscolaire
	3 Elargir ses connaissances alimentaires et lutter contre le gaspillage	Parents et périscolaire	Actions à définir

APE	**1** Citoyenneté, laïcité, droit de l'enfant **2** L'utilisation des écrans **3** Projet artistique	Intervenants extérieurs exemple : FOL26	Actions à définir. A organiser en fonction des journées internationales Actions à venir suivant le programme de référence de labo.societenumerique.gouv.fr Confections des décors et jeux de différentes fêtes proposées par l'APE

Moyens Humains

L'accueil de Loisirs bénéficiant d'un PEDT, les taux d'encadrement sont les suivants

- **Accueil inférieur à 5h de fonctionnement :**
  - ✓ 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
  - ✓ 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans

- ✓ **Les encadrants :**

Les enfants de trois à six ans sont encadrés par du personnel diplômé CAP petite enfance ou BAFA. Les ATSEM font partis de l'encadrement sur le temps méridien pour favoriser la continuité du service. Les ATSEM sont un repère précieux et sécurisant pour les enfants et les familles.

Les enfants de six à onze ans sont encadrés par du personnel diplômé BAFA, BPJEPS, ou stagiaire. Les équipes sont composées d'une majorité d'employés permanent de la commune afin d'obtenir une stabilité et continuité de service tout au long de l'année, d'avoir une connaissance du public accueilli et de proposer des projets adaptés aux besoins et demande des enfants.

- **Suivi et Formation des encadrants**
  - ✓ Les animateurs bénéficient de formations à leurs demandes ainsi que des formations obligatoires liées au poste et aux obligations règlementaires.
  - ✓ Les animateurs se réunissent par période avant chaque vacances (Une période va de vacances à vacances) ces réunions sont l'occasion de préparer les prochaines animations et d'échanger sur les pratiques, de résoudre des problèmes rencontrés et d'améliorer les prestations et la prise en charge des enfants en s'adaptant aux besoins.

- ✓ Les entretiens annuels individuels ont pour objectifs de faire le bilan de l'année écoulée et de permettre à l'agent de s'exprimer sur son métier et ses ambitions professionnelles.

Moyens Matériels

- **<u>École maternelle :</u>**

  - ✓ Salle de motricité
  - ✓ Salle de sieste
  - ✓ Salle d'accueil périscolaire maternelle
  - ✓ Cour de l'école
  - ✓ Trois salles de classes (si nécessaire)

- **<u>École élémentaire :</u>**

  - ✓ Cour de l'école
  - ✓ Salle d'accueil périscolaire élémentaire
  - ✓ Salle informatique
  - ✓ Six salles de classes (si nécessaire)

- **<u>Locaux proches du groupe scolaire :</u>**

  - ✓ Centre culturel et sportif (gymnase, salle polyvalente, terrains de foot et de rugby, city stade…)
  - ✓ Restaurant scolaire
  - ✓ Salle de réunion
  - ✓ Hall complexe sportif

- **<u>Locaux à proximité du groupe scolaire :</u>**

  - ✓ Salle du Conseil Municipal
  - ✓ Salle des fêtes
  - ✓ Maison des associations

Communication

- **Affichage devant les écoles et portes des accueils périscolaires**

Des panneaux et des lieux d'affichages sont installés et identifiés aux abords des écoles notamment où sont visibles : trombinoscope des agents de la commune, les menus du restaurant scolaire, les animations prévues par périodes, les informations actuelles ainsi que les programmes extrascolaires de Chatillon St Jean ou autres manifestations pouvant intéresser les familles en lien avec l'éducation des enfants.

- **Site internet de la mairie**

La municipalité possède un site internet **www.saint-paul-les-romans.fr** qui lui permet de communiquer sur toutes les actions et les actualités des différents services et domaines concernant le PEDT notamment : les écoles, l'ACM Périscolaire, les associations, etc.

- **Panneau lumineux**

La municipalité communique ses manifestations sur le panneau lumineux de la commune : dates permanences inscriptions périscolaires.

- **Bulletin Municipal :**

La municipalité a souhaité également communiquer par le biais d'un bulletin - petit journal d'information- écrit et distribué à l'ensemble de sa population 3 à 4 fois par an. Il retrace l'ensemble des événements importants de la commune (manifestations, etc.) et rend compte des actions menées.

Une rubrique y est constamment consacrée aux actualités en lien avec les écoles et le périscolaire.

- **Mail**

Envoi de mails aux familles (qui en ont fait la demande) pour communiquer sur des changements d'organisations, programmes à venir, informations sur les évènements de chacun des collaborateurs du PEDT.

- **Portail famille**

Dans le but de faciliter les démarches administratives des familles, un service « Portail Famille » est en place. Il permet notamment d'accéder au logiciel des services périscolaires depuis une connexion internet afin d'effectuer les démarches d'inscriptions et de désinscriptions aux prestations proposées.

Le portail permet aussi aux familles de compléter directement le dossier du foyer (famille et enfant(s)), de consulter les différents règlements et chartes des services ainsi que les tarifs. Avoir accès à l'historique de leurs factures des services périscolaires de payer ligne, et de consulter les menus de la restauration scolaire. L'accès à ce portail est individualisé avec un code d'accès personnel et sécurisé.

- **Temps de rencontres individuelles avec les familles**

  - ✓ Un temps de rencontre individuel avec les familles lors des inscriptions périscolaires. Echange permettant de faire un bilan sur l'année écoulé et de clarifier des points du règlement.
  - ✓ Un temps de rencontre lors des inscriptions scolaires
  - ✓ Des rencontres à la demande afin de trouver des solutions pour accompagner au mieux un enfant ou la famille lors de situations spécifiques.
  - ✓ Temps d'échange avec les familles pour constituer un PAI : allergie, alimentation ou enfants à besoins spécifique.

- **Disponibilité sur site avec le service des Affaires scolaires et périscolaires**

  - ✓ Un référent animateur pour les inscriptions périscolaires tous les matins en période d'école : mel periscolaire@saint-paul-les-romans.fr et par téléphone.
  - ✓ Un directeur du service scolaire et périscolaire disponible tous les matins et sur rendez-vous les après-midis sur site. Joignable par téléphone et mel : education@saint-paul-les-romans.fr

- **Documents disponibles :**

  - ✓ Trombinoscope agents, élus
  - ✓ Livret d'accueil des différents temps et institution.
  - ✓ Projet pédagogique
  - ✓ Projets d'animations
  - ✓ Règlement intérieur des temps périscolaires
  - ✓ PEDT

Vie du projet

- **Rendez-vous Formels :**

  - ✓ Une fois par an en avril, envoyé par courriel. Objectif : bilan des actions écoulées, difficultés rencontrées, ajustements et projets à venir.
  - ✓ Et à la demande d'un membre du PEDT

- **Temps partagés :**

  - ✓ Rencontre autour d'un moment partagé : fréquence à définir suivant les projets
  - ✓ Temps d'échange sur des projets communs.
  - ✓ Mise en place d'un temps de repas partagés en fin d'année avec tous les services de la commune, les enseignants, les élus et les enfants autour d'une Paella.
  - ✓ Rencontre autour d'un repas partagé (projet restauration, gaspillage)

Moyen d'évaluation

Suivi du PEDT	Suffisant	Insuffisant	Commentaire
Fréquence et mobilisation des représentants du PEDT			
Communication diffusion des actions : Liens de diffusion, freins, disponibilités, temps d'échanges…			
Actions : Suivi et concrétisation des actions Réalisées/réalisables/ambitieuses/freins			
Organisation des projets entre les acteurs : Temps/ lieu/ disponibilité/fréquences			
Moyens matériels et humains : Quantitativement/ qualitativement/ disponibilité/ lieux/accessibilité			
Accompagnement et formation des personnels : échanges/retour/ freins			
Les objectifs éducatifs répondent-ils aux besoins/ réalisables/trop ambitieux/ ont eu l'effet escomptés (améliorations, prise de conscience dans le quotidien…)			
Qualité des actions Répertorier les actions	**Attractif – Suffisant – Non adapté**		**Commentaire**
Qualité des actions, des animations de manière globale et par actions			
Ressenti (Prévoir un questionnaire ou autre support)	**Satisfaisant**	**Insatisfaisant**	**Commentaire**
Ressenti des enfants			
Ressenti des familles			
Quel est le ressenti des acteurs du projet			
Ressenti des intervenants			
La Participation	**Donner un chiffre entre .. et ..**		**Commentaire**
Bilan Elaboration Suivi périodique Organisation des actions Actions et évènements			
Fréquentation aux actions/évènements Des enfants Des familles Des associations Personnes extérieures			

Durée du PEDT : 3 ans

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant : Tous les ans

Validé par délibération au conseil municipal

Date : 21 /07/2025

Signataire(s) du projet :

Le Maire,

Gérard Lunel , Maire

L'Adjointe aux affaires scolaires
Et de la Citoyenneté,

Les Directrices d'écoles,

La directrice ALSH

Le Président du conseil d'administration
de la CAF de la Drome

Le directeur académique des services
de l'éducation nationale

Le Préfet de la Drome